

artdeville

Nouvelle formule

ARCHITECTURE ET ENVIRONNEMENT URBAIN - CULTURE | N° 50 | Été 2016 | OFFERT

Bimestriel indépendant diffusé sur l'agglomération de Montpellier, Mauguio, Frontignan, Sète... éditions **chicxulub**

Fous, écolos, créatifs ou polémiques,
les projets urbains
à Montpellier, Sète et Toulouse.

31^e COMÉDIE du LIVRE MONTPELLIER

27-28-29 MAI 2016
LITTÉRATURE
ITALIENNE



Illustration © Lorenzo Mattotti - 06/2015



comediedulivre.fr

Le Monde Le Point TRANSFUCÉ



laMarseillaise



LANGUEDOC
ROUSSILLON
CORSICA
MIDI
PYRÉNÉES

«
chicxulub est une
association.
Adhérez ! C'est le
meilleur moyen de
préserver l'indé-
pendance édito-
riale d'*artdeville*
»

La une

L'arbre Blanc - Proméo/Fujimoto



L'ours

artdeville

est édité par **chicxulub** ass. loi 1901
1, rue fontaine du Pila St Gély
34000 Montpellier - Tél. 06 88 83 44 93
www.artdeville.fr - contact@artdeville.fr
ISSN 2266-9736 - Dépôt légal à parution
imprimé par Impact Imprimerie - St Gély-du-Fesc
Certification IMPRIM'VERT & PEFC/FSC

artdeville revient et change

Chers lecteurs, permettez-moi de paraphraser l'actrice Annie Girardot sur la scène du Palais des festivals de Cannes, par cette confession : je ne sais pas si *artdeville* vous a manqué, mais vous écrire bimestriellement, tenter de vous informer au mieux sur la démocratie locale, l'environnement urbain et la culture, a beaucoup manqué à *artdeville*.

Voilà un an que le magazine n'était plus paru, faute de financement. Le changement d'équipe à la tête des collectivités locales et de leurs services communication, principaux partenaires de *artdeville*, a rebattu les cartes, questionnant vigoureusement le modèle économique du magazine. Outre les personnes, les fonctionnements ont changé, et il a fallu se rencontrer, apprendre à travailler ensemble. Se remettre en question.

Dans l'intervalle, *chicxulub*, association éditrice de *artdeville*, en a profité pour promouvoir son dernier livre, **Super Hérault, ces Héraultais qui changent le monde**. Non sans un certain succès, qu'il n'est pas désagréable de rappeler ici, quitte à paraître immodestes :

- « Parfaitement réussi » *Midi libre*
- « Le livre est luxueux, les photos superbes. On découvre avec intérêt cette énumération de success stories » Coup de cœur de la *Gazette de Montpellier*
- « Un superbe livre » *France 3*
- « Un très beau cadeau » *Radio RCF*
- « Une très bonne idée, très bien réalisée » *Radio FM Plus*
- « La démarche est originale et le résultat, un très beau livre » *Divergence FM*
- « Le collectif réuni par Fabrice Massé a réussi un livre très original » *L'Artvue*
- « Coup de cœur » *7 Officiel*

Merci chers consœurs, chers confrères, et merci aux souscripteurs qui ont permis cette publication. Le livre est toujours disponible en librairie, alors n'hésitez pas à le faire savoir et à en acheter quelques exemplaires supplémentaires !

Depuis début janvier, *chicxulub* offre également ses services en matière de communication éditoriale. La recherche de nouvelles sources de financement est aussi source de plaisirs créatifs et relationnels. N'hésitez donc pas non plus à nous solliciter.

Surtout, *artdeville* modifie sa formule. Conformément à ce que son changement de titre laissait présager - il y a deux ans, *chicxulub* est devenu *artdeville* - la ligne éditoriale du magazine focalisera désormais son attention sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement. La démocratie locale et la culture restent bien sûr des centres d'intérêts majeurs de la rédaction, mais le traitement de ces sujets s'articulera autour de ses rubriques principales.

La tribune libre restera également, là encore, plus concentrée sur l'actualité en rapport avec cette nouvelle ligne éditoriale.

La nouvelle grande Région et son vaste territoire permettent, en outre, de porter le regard très loin. Sans présumer de nos forces, nous tenterons donc d'en explorer pour vous œuvres et ouvrages d'art, rencontrer celles et ceux qui les créent, parcourir ses rives, ses plaines et ses contreforts, inspecter au besoin ses abîmes.

La nouvelle formule devrait gagner en épaisseur ; celle-ci a déjà augmenté de 8 pages supplémentaires, passant de 24 à 32. Question diffusion, elle s'adaptera évidemment à ce nouveau contexte. Quant au site internet *artdeville.fr*, il aura sans doute besoin d'un petit lifting !

Enfin, rappelez-vous : *chicxulub* est une association. Adhérez ! C'est le meilleur moyen de consolider le titre. Préserver son indépendance passe par le partage de sa conception, de sa gestion, et du bonheur que cela procure ! A trop l'avoir oublié, *artdeville* a bien failli disparaître. ■

MOIS DE L'ARCHITECTURE

Jusqu'au 26 juin, 4^e édition, en divers lieux de la région.

Sous l'impulsion de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), des conférences, expositions, projections, visites guidées insolites, rencontres avec des architectes, visites de chantiers, jeux... Plus de 110 événements se succéderont afin de permettre à chacun de découvrir l'architecture autrement.

Étudiants, enseignants, familles, enfants, professionnels et amateurs sont conviés à fêter l'architecture sous toutes ses formes : danse, cinéma, arts plastiques, musique et jeu...

Sont également représentées des expressions architecturales novatrices qui invitent au débat sur l'aménagement du territoire et du cadre de vie. Jean Denant, artiste sétois diplômé de l'École supérieure des Beaux Arts de Toulouse propose Rives une installation exposée à la DRAC jusqu'au 26 juin.

Les Journées portes ouvertes (JPO) et les Journées à vivre (JAV), deux événements de portée nationale participent à ce programme régional 2016.
www.culturecommunication.gouv.fr

SANTIAGO CIRUGEDA

Mardi 31 mai / 19h / Amphithéâtre Pierres-vives, Montpellier.

Le Département de l'Hérault invite Santiago Cirugeda, architecte de la résistance, lauréat du Global Award for Sustainable Architecture en 2015.

L'architecte sévillan, milite pour une autre pratique de l'architecture. Selon lui, l'architecte ne doit pas être un «citoyen passif» et l'œuvre architecturale doit être grande à la fois d'un point de vue social et plastique.

« Il y aura toujours une architecture de la résistance car il y aura sans cesse une partie de la population qui restera sur la touche ».

Son architecture 'open-source' est conçue comme un kit d'outils distribué librement à travers son site web Recetas Urbanas (Prescriptions Urbaines). Santiago Cirugeda décrit sa pratique comme une rénovation urbaine et sociale qui rend l'architecture moins coûteuse et accessible. Il travaille sur des projets aux échelles diverses : à Madrid, le projet de couverture d'une piscine et l'extension d'une école, un centre de santé mentale à Barcelone, un jardin communautaire et la réhabilitation de l'ancien pavillon de l'Expo 92 à Séville.

DÉPOLLUTION DE L'ANCIENNE MOBIL

Une pétition pour la dépollution totale de la friche industrielle de la Mobil, à Frontignan, a été adressée à Pierre Pouéssel, préfet de l'Hérault, et à Ségolène Royal, Ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer. Une initiative de Pierre Bouleidoire, maire de la Ville, qui juge «inacceptable» le plan de dépollution des 11 ha du site, présenté le 29 avril dernier par le géant pétrolier Exxon.

ECO-PATURAGE

Installé sur 5 ha du parc Malbosc, à Montpellier depuis le 12 avril dernier, un troupeau de moutons, ânes et chèvres, loué par la Ville à la société Ecozoone teste une alternative à l'entretien mécanique des espaces verts. En broutant, les animaux réduisent les déchets liés à la tonte et contribuent à une fertilisation naturelle des sols. La biodiversité est assurée en permettant à la flore de se développer et de diversifier.

La Gerbe Grabelloise
avec le concours de la Ville de Grabels et du Centre Socioculturel Gutenberg
a le plaisir de vous présenter les

12^e
ESTIVALES de GRABELS
DU 24 JUIN AU 4 JUILLET 2016

Festival régional de théâtre amateur
organisé par la Gerbe Grabelloise

ENTRÉE LIBRE

COUR CHARLES FLOTTES

Programme complet sur www.ville-grabels.fr

Logos: fbc, GGL, Ville de Grabels

Oooh!
les festivals
en Hérault

Domaine
Départemental d'O
Montpellier

Le Printemps
des Comédiens
Du 3 juin au 10 juillet

Folies d'O
Les 2,3 et 5 juillet

Festival
Radio France
Du 17 au 26 juillet

domaine-do-34.eu • herault.fr

Je Dis
OUI
À Mes
Envies

Stéphanie Jannin

ELLE EST 2^{ÈME} ADJOINTE AU MAIRE DE MONTPELLIER, DÉLÉGUÉE À L'URBANISME ET L'AMÉNAGEMENT DURABLE. ARTDEVILLE LUI A POSÉ BEAUCOUP DE QUESTIONS, Y COMPRIS CELLES QUI FÂCHENT.

Texte et photo Fabrice Massé

En 2017, l'autoroute A9 sera définitivement «déplacée», selon le vocabulaire utilisé. En toute logique, l'actuel tronçon devrait donc être restitué à la nature en compensation des dégâts causés. A minima, on pourrait faire de cette friche urbaine potentielle, un projet créatif, laissé à l'imagination d'urbanistes et d'artistes (lire aussi page 24). Qu'en pensez-vous ?

Cela sera évalué opérationnellement au moment du transfert de compétence, mais ce qui intéresse actuellement dans l'histoire de notre territoire, c'est cette vision métropolitaine qui maintenant se fait en cohérence avec la vision de la ville centre. Cela nous permet d'aborder les questions environnementales et notamment les questions de compensation dont vous parlez, de manière globale, à la bonne échelle. Je crois qu'à l'échéance de 30 ou 50 ans, toutes les villes auront le même niveau d'équipement ; tout le monde aura la gare TGV, l'aéroport, les infrastructures... Ce qui fera la différence c'est autre chose. Et à Montpellier, c'est vraiment notre qualité de vie - on appelle ça aujourd'hui la métropole des villages. On a une structure métropolitaine très particulière avec la ville centre, les villages avec pour certains un caractère rural ; le tout imbriqué dans des espaces naturels qui sont vraiment remarquables. Cela, il faut le maintenir à très long terme tout en permettant un développement économique, une attractivité. Et le passage à l'échelle métropolitaine, avec la révision du Scot (schéma de cohérence territoriale), la mise en place du Plan local d'urbanisme intercommunale, permettra pour les questions environnementales de raisonner à la bonne échelle. Aussi bien sur les questions hydrauliques, les adaptations liées au changement climatique et la préservation de la biodiversité.

Seriez-vous prête à introduire le principe de biodiversité positive¹ dans Plan local d'urbanisme intercommunal pour qu'il devienne réglementaire ?

C'est vrai que ce passage à l'échelle métropolitaine va nous permettre de raisonner réglementairement à la bonne échelle pour intégrer la question de la biodiversité dans sa définition. Là, on a les atouts, la bonne formulation de territoire pour avoir une ambition. Maintenant vous dire quel sens cela prendra, aujourd'hui je ne peux pas.

Parcelle par parcelle ? Car c'est à cette échelle que cela aura un impact rapide.

Là, on n'y est pas aujourd'hui. Cela va se construire pendant le mandat. On commence tout juste les études de PLU intercommunal, donc je ne peux pas vous donner le contenu. On en reparle dans un an. Mais je suis à l'écoute de ce genre de proposition.

Et concernant un projet urbain créatif sur l'actuelle A9 ?

Sur l'autoroute ? Mais, il y a un enjeu d'infrastructure important pour la Métropole. On a le contournement Ouest qui est en point

numéro un du contrat État région ; on a également la déviation Est de Montpellier à réaliser. Avec la RD 65 au nord et l'autoroute laissée au sud, on aura à terme ce bouclage qui manque tellement à Montpellier et dont l'enjeu essentiel est la résorption d'une partie des problèmes de déplacements dans la ville. Elle a beaucoup grandi, mais sans cette infrastructure. Et aujourd'hui, dans l'idée de réparer la ville, nous replaçons la question des infrastructures au premier plan.

Exit donc le projet créatif ?

Aujourd'hui l'enjeu c'est de réussir à faire co-financer ce bouclage de Montpellier qui manque tellement. Regardez aujourd'hui les embouteillages qu'il y a ! Quand on est en centre ville, on a des problèmes de déplacement. L'enjeu dans les discussions aujourd'hui, il est là. La proposition que vous formulez, d'avoir une approche créative...

En réinvestissant les terres mortes, laissées entre les deux tronçons...

... n'est pas pour aujourd'hui. Ce n'est pas d'actualité. Je ne peux pas m'avancer à dire des choses hors d'un contexte réfléchi. Sur-tout dans un contexte d'organisation du transfert des compétences, où toutes les voiries départementales vont passer à la Métropole. Mais la voirie n'est pas ma délégation ; je préfère ne pas m'étendre sur ce sujet.

La totalité des grandes villes de France sont dotées d'une agence de l'urbanisme. Ne manque-t-elle pas à Montpellier, notamment pour lisser les conflits dont les enjeux d'urbanisme raffolent ?

Il faut d'abord noté qu'à Montpellier, on a une tradition de l'urbanisme qui est exceptionnelle. Depuis de longues années, on a des experts, des urbanistes, des entreprises qui sont très aguerris à cette question - et des élus aussi, j'espère - et nous ne sommes donc pas dans cette question aujourd'hui, ni demain d'ailleurs. Montpellier a toujours bâti son image autour de l'urbanisme ; la nécessité d'une agence ne s'est jamais faite sentir. Si la question pouvait être encore posée... On est à l'heure des coopérations, notamment avec le parlement des territoires, à la Métropole, ce travail de coopération entre les intercommunalités, les villes et les villages. Le président Saurel ayant beaucoup cette culture-là, la création d'une agence de l'urbanisme ne se pose pas.

Quartier Las Rébès, où des zadistes protestent contre un projet urbain défendu par la Ville (lire page 20), si le principe de biodiversité positive était appliqué, si...

Je vous coupe tout de suite : sur ce dossier-là, une procédure juridique est en cours, je préfère donc ne pas m'exprimer sur le sujet. Si ce n'est sur les fondamentaux du projet : une parcelle de 10000m², 7000 d'espace vert qui seront rétrocédés à la Ville et



3000 dévolus à la construction de bâtiments. Je vous laisse vous informer sur la personnalité de celui qui lance cette procédure et sur l'avocat qui défend l'association, et vous verrez dans quel registre on est. La question de la biodiversité, ici, on en est loin.

Mais c'est bien à la fois la biodiversité et l'agence de l'urbanisme qui sont questionnées dans cette affaire-là.

Dans toutes les affaires... L'agence de l'urbanisme ne peut rien dans ce cas de figure.

Elle pourrait lisser les conflits en amont, parce qu'elle agit le plus souvent hors des courants politiques et mandats électoraux.

Votre analyse est valable lorsqu'on a des assemblées, métropolitaines ou autres, constituées sur un système partisan. En effet, si on est de droite, on va saper le projet qui est de gauche et vice versa. Mais nous, à la Métropole de Montpellier, on a la qualité, l'innovation et la chance de ne pas être dans ce clivage-là.

Il y a quand même des ambitions qui s'expriment ici ou là.

Vous, les journalistes, avez tendance à calquer vos analyses sur les bases de ce qui se fait ailleurs. Même dans l'observation de ce phénomène hors parti politique, vous êtes encore avec les outils d'avant. Mais, à Montpellier, regardez les débats ; on est dans des approches d'intérêt général. Et ça c'est rendu possible parce que le Président Saurel n'appartient pas à un parti politique. Ça je vous l'accorde.

Quelle est la grande orientation de votre projet d'aménagement durable de Montpellier ?

Nous voulons réparer la ville, comme vous le savez. Mais, la grande orientation de notre projet d'aménagement durable du territoire est de préserver 2/3 d'espace naturel et agricole, et de concentrer sur le 1/3 restant nos besoins en construction, que ce soit logements ou développement économique. Cela se concentrera principalement sur la ville existante, à proximité des transports en commun, en mixité. Avec Philippe Saurel, nous avons fait le constat que nous avons une ville à deux vitesses, avec d'un côté tous les quartiers neufs sur lesquels on mettait beaucoup d'ambition, beaucoup d'argent ; et de l'autre la ville existante qui déclinait petit à petit jusqu'à des niveaux assez bas. Notre projet est de remettre au même niveau d'exigence et de financement la ville existante et les extensions, les quartiers neufs. Si on croise cet objectif avec celui de 1/3 - 2/3, on voit qu'on parlera beaucoup de renouvellement urbain. Je crois que les grands projets d'urbanisme de demain sont dans le renouvellement. Parce que dans 15 à 20 ans, il n'y aura plus que ce choix disponible ; les territoires sont des espaces finis. Sur des territoires comme les nôtres, qui sont très attractifs, on est obligé de fixer des grands objectifs de comme 1/3 - 2/3. Sinon au-delà, on risque de perdre notre identité, notre qualité de vie. A Montpellier, on a encore du potentiel de développement comme à Port Marianne, ou route de Nîmes, l'extension d'Ovalie... On arrivera à produire du logement pendant 10/15 ans. Mais, lorsque je suis arrivée, j'ai mis les services en ordre de bataille pour qu'ils s'attaquent au renouvellement urbain. C'est beaucoup plus long à concevoir.

Concrètement, comment le déclinez-vous ? Il y a déjà ceux de l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU)*.

L'Anru est une forme du renouvellement urbain. C'est l'Etat qui donne de l'argent pour réparer des quartiers en difficultés. Chez nous, il y a le Petit Bard dont la rénovation arrive à terme, et on démarre avec la Paillade qui va être un projet très important parce



qu'il y a beaucoup d'habitants, un historique, des contraintes, des atouts aussi...

La ville y participe également.

Le Petit Bard, c'était 20 M€. Ce n'est pas rien ! Après, en renouvellement urbain, on a les grands projets type EAI, l'ancienne caserne militaire, et la ZAC St Roch, une friche ferroviaire ; des sites qui ont déjà une histoire. Ce n'est donc pas du tout la même feuille de route que de construire sur des champs de pommes de terre. Sur l'EAI, on va travailler sur la dimension patrimoniale du site. On va conserver des bâtiments. Sur la caserne Guillot, le travail porte sur une augmentation progressive des hauteurs. Sur les franges du site, qui sont confrontées à un tissu de faubourg, il serait très traumatisant d'arriver avec du R+5. Toute la lisière, le mur historique, sera incrusté de petits bâtiments et la hauteur sera plus importante au coeur du site.

Pourquoi ne pas avoir installé ici le centre d'art contemporain ? Le grand bâtiment blanc à l'entrée du parc aurait pu servir de base.

Un centre d'art contemporain doit se situer à côté d'une gare. Ce type d'équipement a vocation à drainer beaucoup de tourisme.

C'est aussi une locomotive qui permet aussi de revitaliser un quartier, d'y amener de la vie.

Il a vraiment besoin d'être hyper connecté au réseau de transport en commun.

La ligne 5 du tramway pourrait passer, sinon dedans, en tout cas pas loin ?

Je ne reviens pas sur les engagements - plus de tramway, 20 hectares de parc, etc.. Pour le parc Montcalm, nous avons présenté en réunion publique le souhait de réaliser un parc sportif. On a là un espace non impénétrable, en plein coeur de la ville, avec ses problèmes hydrauliques... On utilisera donc aussi ce parc pour régler les problèmes du bassin versant du Lantissargue, avec un en-

semble de bacs de rétentions. Mais quand on se promènera, on n'en aura pas conscience. On part des usages qui se sont développés sur le site depuis son ouverture.

Le projet de la présente équipe, c'était un peu ça déjà ?

Oui, mais on était dans le dessin *a priori*, alors que nous nous basons sur ce qui existe. Et on n'a pas 700 logements en plus et une ligne de tramway qui le traverse !

Et donc la ZAC St Roch, une friche ferroviaire...

Là aussi, on utilise le renouvellement urbain pour créer du « plus » en créant par exemple ce parc de 1,2 ha. Les occasions de pouvoir le faire en cœur de ville ne sont pas si fréquentes !

Surtout à partir d'un parking. On est dans la biodiversité positive, là !

On désimpéabilise le sol, en effet.

Dans le quartier de la Pompignane, quels sont vos projets ?

Alors là, on mène une expérience très ambitieuse. Autant, l'ANRU, l'EAI et St Roch sont des projets très maîtrisés par la collectivité, autant là, on souhaite qu'un nouveau type d'urbanisme émerge, très contemporain. On n'est plus dans l'époque où on dessinait un grand plan et on décidait comment cela serait dans dix ans.

Quand on fait du renouvellement urbain, on doit s'adapter ; ils y a des gens qui vivent sur place. Ils faut qu'ils s'approprient le projet, ce qui n'est pas facile parce que l'urbanisme est *a priori* pris comme une agression par les riverains. Donc, on affirme une volonté publique de maintenir la cohésion et la mixité dans ce quartier. Aujourd'hui, on n'a pas d'outil pour faire ça. A part le PLU, il n'y a rien d'autre de réglementaire. On a donc créé un périmètre de ZAC sur ce quartier et on a demandé à notre aménageur, la SERM, d'avoir pour objectif de faire exactement ce qu'on fait sur les quartiers neufs, c'est-à-dire, avoir un bilan entre des recettes, les charges foncières qu'on vend aux promoteurs, et des dépenses de constructions des logements sociaux et des espaces publics. On a remis sur pied le précédent projet qui n'avancé pas à cause de querelles entre élus, mais qui a un intérêt public majeur. Là, le foncier, on ne le possède pas. Donc au gré des opérations privées, on accompagne les projets en demandant aux promoteurs de financer l'espace public. Très concrètement, il y a une opération qui est en cours et une autre à venir sur le centre commercial. Ces deux opérations vont financer la création d'une place centrale.

A quelle échéance ? Parce que certains commerçants souffrent en ce moment.

Pour l'opération commerciale, cela dépend des négociations en cours entre le promoteur qui est maintenant propriétaire du centre commercial et certains commerçants qui restent encore sur place.

Dans quelle mesure pouvez-vous faire accélérer ces négociations ?

Il y a des années que les choses sont bloquées par la mauvaise volonté de deux élus que se faisaient la guerre à travers ce dossier. Moi, je reste à ma place, je représente la collectivité. Je ne suis ni propriétaire ni commerçante, mais on met sur les rails ce qu'il faut pour que ce projet sorte de terre, et surtout que les opérateurs privés participent à la réhabilitation de l'espace public.

Que devient le vaste projet de la route de la mer, Ode⁴ ?

Vous faites bien d'en parler, car ce projet est vu partout en France comme avant-gardiste. Il consiste à réparer les zones commerciales qui ont aussi sabordé les entrées de ville de pas mal de communes françaises. L'intervention de la collectivité n'est pas facile, car là aussi on est sur des propriétés privées, des commerces avec

«

Alors, question biodiversité positive, vous allez être satisfait !

»

des baux, et surtout, on est sur une zone inondable. On va donc vider celle du Fenouillet pour la restituer à la nature et la déplacer sur la nouvelle partie qui s'appelle Ode acte 1, portée par l'opérateur Frey. Alors, question biodiversité positive, vous allez être satisfait !

Où en est-on ?

La phase opérationnelle démarre. On en est à la définition réglementaire, et les négociations avec les commerçants ont commencé, sur la base du volontariat. Il y a un intérêt énorme ; ces zones commerciales sont très vieillissantes. Elles posent de réelles difficultés aujourd'hui.

¹ Une maison (ou n'importe quelle construction humaine) est dite « à biodiversité positive » si elle abrite dans (ou sur) ses structures extérieures une biodiversité supérieure à ce qu'elle aurait naturellement été sur le site s'il était vierge de construction. Le design (écodesign) et l'urbanisme peuvent en respectant certaines règles et bonnes pratiques favoriser un certain retour de la biodiversité en ville (wikipédia)

² La réponse de Mme Jannin a évolué. artdeville lui a déjà posé cette question en juin 2015, formulée ainsi : « Lorsque les travaux seront terminés, que pensez-vous de faire de ce degré zéro de l'urbanisme qu'est une autoroute - comme l'actuelle A9 - exactement l'inverse, c'est-à-dire un espace convivial, terrain de jeux, d'expérimentation pour paysagistes, architectes, artistes ? ». Sa première réaction était enthousiaste : « J'aime bien l'idée ! C'est vrai que l'exercice serait intéressant. Mais il faut attendre de savoir à qui la gestion de ce tronçon sera confiée. »

³ Sollicitée plusieurs fois pour connaître le montant des financements déjà versés par l'Etat à la ville de Montpellier, l'Anru n'a toujours pas communiqué ces informations. Il apparaît toutefois qu'un important retard ait été pris sur le calendrier prévu qui tablait sur une opération financée en 10 ans (2004-2014) selon le site de la Mairie (12 mai 2016). De plus, il existe un décalage de 20 M€ sur le montant promis par l'ANRU, 270 M€, et sur celui annoncé par la mairie, 250 M€.

⁴ Avec le projet urbain *Ode à la mer*, initié par Montpellier Agglomération (l'équipe présente) et les communes de Lattes et Pérols, la Métropole lance la reconquête urbaine et environnementale d'une zone commerciale de 250 ha.

Miguel Georgieff

PAYSAGISTE, ACTEUR DU «CHANGEMENT RADICAL DE NOS ESPACES DE VIE», IL EST CO-FONDATEUR DE L'AGENCE COLOCO.

Texte et photo Fabrice Massé

Coloco est à l'origine un collectif de paysagistes, urbanistes, botanistes, jardiniers et artistes pour qui le travail est une «invitation à l'œuvre». Transformer le monde que nous habitons passe, pour eux, par l'art de la rencontre et du hasard. Cette «stratégie», ils la décrivent dans un manifeste sur coloco.org : en opérant de concert, habitants, techniciens, élus, associations, personnalités singulières sont selon eux, plus aptes à garantir le succès de leurs opérations de renaturation des villes. A Montpellier Coloco a travaillé sur les délaissés urbains, répondant à un appel d'offre* de la Ville en 2009. De ces marges abandonnées jouxtant des bâtiments publics ou privés, bordures plus ou moins goudronnées, plus ou moins d'herbes folles, ils ont souligné le potentiel de vie. Leur premier fait d'arme fut de transformer un parking en jardin, à Lemasson. Dans les quartiers Est, Coloco s'est attaché à la préservation de continuités biologiques et hydrauliques entre les nouveaux immeubles, notamment aux abords des rives de la Lironde, au pied de la Folie Divine (lire page 14), travaillant sur ce que la technocratie désigne par trame verte et bleue (TVB).

• INTERVIEW

Désormais, à la Ville, on déclare ne plus opposer espace urbain et espace naturel, c'est le résultat de votre travail ?

Ce qu'on a voulu introduire, c'est le principe que la nature n'apparaisse plus comme ce qui reste après un projet d'aménagement. La question de la biodiversité précède la réflexion sur l'urbanisme. Il faut comprendre la ville comme un écosystème global dans lequel, évidemment on bâtit les structures dans lesquelles on va habiter, se déplacer, mais dans lesquelles on n'est pas forcément dans le préjudice porté aux fonctionnements des écosystèmes urbains et aux autres espèces vivantes.

Mais est-ce possible ?

Ça devrait, sauf qu'il y a deux façons de l'approcher. Celle institutionnelle et traditionnelle qui fait que c'est filtré par différents règlements, SRCE, les TVB (NDLR Schémas régionaux de cohérence écologique - Trame verte et bleue), les plans locaux d'urbanisme... C'est une voie descendante, nationale, très technique de l'aménagement du territoire... qui est très bien, mais qui est complétée, ou contrebalancé par l'énergie politique des villes et de leurs projets qui se font selon leur bon vouloir.

Mais l'urbanisation continue d'être un préjudice. Dans un rapport direct : à Montpellier pour 1/3 bâti, 2/3 sont laissés à la nature. Même si cela semble vertueux, c'est quand même d'un «reste» qu'il s'agit.

De toutes façons, il y a une contradiction dans l'urbanisme actuel. Quand on bâtit, on imperméabilise les sols et on ne compense pas forcément. On n'en est pas du tout à une architecture symbiotique avec la nature. C'est dommage, en terme de conception, en terme

technique et en terme économique ; l'urbanisme et l'architecture n'en sont pas là encore.

Il y a pourtant des architectes qui proposent des solutions innovantes en la matière.

Il y a effectivement des solutions expérimentales et avant-gardistes de fusion de la nature et du bâti ; on travaille beaucoup avec des architectes qui intègrent du végétal dans les façades, qui respectent le maximum d'espace en pleine terre pour avoir des végétaux conséquents, mais ce n'est pas dans l'industrie du bâtiment.

D'où la nécessité d'une contrainte réglementaire ? On entend parler depuis peu du concept de biodiversité positive (artdeville n° 41). Qu'en pensez-vous ?

Oui, sauf qu'on est dans le quantitatif. Ça dépend de l'état des lieux au temps zéro du bâti. Le problème c'est qu'on a déjà tellement porté préjudice aux espaces naturels qui accompagnent la ville... Parler d'amélioration de l'existant, c'est bien. Encore faudrait-il ne pas continuer d'abîmer avant de vouloir réparer.

Précisément : si on intègre cette règle dans les PLU, détruire une mare, par exemple, ou un bosquet, deviendra sacrément plus difficile à compenser. Surtout sur place. Si c'est un parking, il suffira de planter un arbre.

C'est un peu ça qu'il faut voir : comment les conséquences de l'aménagement urbain, les parkings, les voiries, les stationnements, les aires de livraison... tout ce qui accompagne le bâti pourrait ne pas être préjudiciable à l'espace naturel ; et comment la concentration, la densification peut laisser la place à de l'espace naturel digne de ce nom.

Même dans les écoquartiers, ça reste difficile ?

Il y a quand même des projets qui essayent de faire autrement. Avec MDR (NDLR. Cabinet d'architecte montpelliérain), on est par exemple en train de travailler sur un écoquartier à Clapiers qui est construit sur un ancien terrain agricole industriel, extensif, de mono culture, où on crée certes du bâti, mais il y a un parc, des boisements, et c'est un projet relativement vertueux au regard de la situation actuelle.

Selon un raisonnement biodiversité positive, on peut bâtir sur des espaces agricoles, actuellement non constructibles, s'ils sont pauvres et cultivés à l'aide de pesticides ?

C'est pour cela qu'il faut engager un changement radical, sur la gestion de nos espaces de vie qu'ils soient agricoles ou urbains, avec la même attitude de combat contre l'industrialisation, la toxicité de cette façon de s'occuper du territoire. Il faut cesser d'opposer l'homme, l'habitant, à la nature. Il y a des manières de s'adapter l'un à l'autre. Il faut les chercher, les trouver, les réglementer... Ça va vite. Je crois que la prise de conscience commence à être générale ; les règlements suivent, un peu à la traîne, et après, les politiques doivent prendre les choses en mains, en amont : des règlements pour être efficaces.

On crée de plus en plus de façades et de toits végétalisés. Ceux devant la mairie sont d'ailleurs beaux. On se dit intuitivement

tivement que c'est la bonne solution. Mais en terme de continuité écologique, ces espaces ne sont-ils pas déconnectés du monde ? Le bilan écologique est-il probant ?

Il y a une double réflexion : la continuité écologique n'est pas forcément juxtaposée. Les insectes volent bien d'une fleur à l'autre, les oiseaux de branche en toit... Quand on parle de trame en réseau urbain, il n'y a pas besoin d'être connexe.

Même pour les vers de terre ?!

Ça, justement, c'est un problème. La trame verte est surtout dans la continuité et la perméabilité des sols. Etre en terrasse rompt cette continuité. Mais ces appendices naturels dans le bâti sont tellement consommateurs de structures, d'appareillages qui compliquent l'architecture, qu'ils ne sont pas toujours dans un équilibre écologique positif. Si on regarde l'effort produit pour mettre cette végétation en l'air, pas sûr que le bilan en vaille la peine. C'est bien de se poser la question des jardinières, des massifs, des terrasses plantées, des toits végétalisés, mais le combat n'est pas vraiment là. Ou alors dans les centres urbains hyper denses. La consommation d'espace est bien plus préoccupante : l'équivalent d'un département français disparaît chaque décennie !

Revenons à Coloco. Plus que sociales, pourrait-on qualifier vos actions sur le terrain, avec les habitants, de culturelles ?

C'est un travail culturel, j'assume pleinement le mot. On s'efforce de trouver des solutions pour que l'espace de vie devienne espace de rencontre, avec les plus possible de choses simples, de montage intéressant entre l'institution, des habitants et des maîtres d'œuvre. C'est un partage d'enthousiasme pour faire évoluer la situation entre la technique, le social, l'artistique, c'est-à-dire la créativité qu'on développe pour imaginer de nouvelles situations.

Mais les projets d'aménagement donnent aussi souvent lieu à des contestations de la part de ces habitants. Dans quelle mesure anticipe-t-on ce genre de problème ?

Il y a beaucoup de processus de concertation, obligatoires et volontaires. L'actuelle municipalité de Montpellier est plutôt friande de ce genre de consultation, d'échange avec la population. A mon avis, c'est une bonne piste pour anticiper les problèmes en amont. Après, nous, on va un peu plus loin, dans la mesure où certains projets le permettent : dans la construction collective d'un aménagement, dans la participation active pour un jardin, une rue, un espace public.

Vous pourriez vous en passer ? C'est beaucoup de temps.

Oui, beaucoup. Mais c'est aussi la garantie d'avoir quelque chose qui fonctionne le mieux possible, qui est accueilli et préservé avec enthousiasme.

Au fond, la démocratie est un bon outil d'aménagement !

Oui, sauf qu'après, la démocratie institutionnelle a ses limites dans la rencontre avec le public. Il y a un moment où il faut aller sur le terrain, en étant pro-actifs, en essayant de toucher le maximum de personnes. Au-delà des considérations d'échantillonnage représentatif. La démocratie fixe certaines règles dans lesquelles on se doit d'être le plus humain possible et faire en sorte que la ville soit construite, composée par un assemblage heureux des facteurs humains - résidents et habitants -, des facteurs techniques et professionnels - des gens qui imaginent les choses et qui les créent d'un point de vue technique -, et puis les politiques et l'institution, les collectivités comme garantes du bon fonctionnement de tout ça.

On est souvent dans le coup par coup. Pour tel projet, on concerte, puis pour tel autre ensuite. Dans la majorité des grandes villes de France, il existe des agences de l'urbanisme.

Ne souffre-t-on pas de cette absence à Montpellier ? De leur rôle de réflexion continue, d'accompagnement permanent ?

Oui, effectivement. Je pense que ces agences servent. A créer une culture de ville, dans la relation entre institutions et habitants. Une ville comme Lyon a établi cette culture là avec une grande efficacité. Aussi parce qu'il y a une continuité politique...

C'est plus facile en effet, mais là on peut se demander si on n'atteint pas les limites dans la démocratie !

Il y a des élections... Dans le cas de Montpellier, une agence de l'urbanisme serait un outil intéressant comme il a été intéressant d'élaborer un projet urbain Montpellier 2040 (NDLR : document réalisé en 2012/13 à l'initiative de la précédente majorité municipale, par les urbanistes Secchi et Vigano, prix de l'urbanisme cette année-là notamment grâce à ce travail). La démarche qui a été entreprise à l'époque a été très intéressante et je regrette qu'il n'y ait pas de modifications ou une continuité malgré les divergences entre l'actuelle équipe municipale et l'ancienne. C'est dommage de ne pas s'emparer de cet outil, quitte à le transformer...

L'argument officiel est que ce document ne concernait que Montpellier et la Métropole d'aujourd'hui.

Il faut l'amander de sa version métropolitaine, sûrement ! Mais ce qu'on peut regretter, c'est que chaque équipe politique ne récupère pas le maximum de choses positives de l'équipe précédente et qu'il y ait discontinuité au niveau du projet entre les unes et les autres.

On ne doit pas attendre la deuxième année d'un mandat électoral pour savoir quel est le projet de la nouvelle équipe.

Une agence de l'urbanisme pourrait-elle lisser ce problème ?

C'est ce qu'on essaye de faire à Lyon où l'on établit de projets à l'échéance de plusieurs mandats électoraux pour les faire percoler dans les différents services une culture de ville qui prédomine sur les échéances politiques. Après les projets sur lesquels l'agence de l'urbanisme travaille sont repris comme base de continuité, quitte à inverser certaines priorités, à revoir des échéances et à saisir des opportunités.

* Gilles Clément, spécialiste internationalement reconnu du sujet faisait partie de l'équipe.



7 projets remarquables



1 - L'ENTRÉE EST DE SÈTE

Faute de local public assez grand, c'est dans le garage nautique Yamaha que Thau-agglo a présenté son grand projet urbain pour l'entrée Est de Sète. En ce 10 mars, près de 150 personnes sont assises, une trentaine restent debouts et toutes ont gardé leurs manteaux. Malgré le froid, l'entrepôt est plein ; cette réunion de concertation comme la précédente, au cinéma le Palace quelques semaines avant, ont mobilisé.

Il faut dire que le programme est alléchant. Premier acte de l'aménagement du site, la transformation des chais des moulins en un centre culturel (ill. ci-dessus). Le geste urbain est de bon augure, d'autant que l'architecte retenu est Rudy Ricciotti, auteur notamment du musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem) à Marseille. « C'est le seul qui a proposé une entrée au nord » explique Christophe Durand, vice-président de Thau Agglo délégué à la culture. Situé immédiatement à droite lorsqu'on aborde le premier quai de Sète en venant de Montpellier, cette friche industrielle abrita jadis les vins Dubonnet. Un porche en garde la marque en bas relief. La propriété est désormais partagée entre le promoteur sétois Christian Gaffinel et la ville de Sète. Classé à l'inventaire des monuments historiques pour sa charpente attribuée à Eiffel, les bâtiments servent depuis plusieurs années de lieux d'exposition au

festival Images Singulières, dont les dirigeants n'ont pas démerité pour convaincre les pouvoirs publics de la pertinence d'un tel projet (chicxulub n°30). Fin 2018, si tout va bien, 8000 m² accueilleront donc rien de moins que le musée international des arts modestes, des ateliers d'artistes, une antenne de l'école des Beaux-Arts, le conservatoire de musique et une salle de spectacle, peut-être un cinéma. Une passerelle ou un pont juste à l'aval sont à l'étude. L'ouvrage d'art enjambrerait le canal, permettant un accès plus simple par la route de Montpellier.

Une mutation historique s'engage.

Cette zone portuaire stratégique pour laquelle une mutation historique s'engage s'étend jusqu'à la gare. 75 hectares qui ont accueilli la première ligne SNCF de la région Montpellier-Sète, une industrie principalement liée au commerce du vin et de l'huile, et subit deux bombardements lors de la 2nd guerre mondiale. « 75% des bâtiments furent détruits » selon Gustave Brugidou de la société d'études historiques et scientifiques de Sète. Autant dire que cette reconquête territoriale, de friches ferroviaires, industrielles et commerciales pour une large part, est sensible aux cœurs des Sétois. Agressés de toutes parts au fil de temps, le périmètre et son environnement immédiat le sont encore par les questionnements d'aujourd'hui, critiques sur les dégâts civils et militaires subits. Exposé aux risques de submersion marine, aux nuisances sonores, aux

quables

à Sète, Montpellier et Toulouse

nombreuses pollutions anciennes et contemporaines, l'entrée Est de Sète et ses zones attenantes accumulent les fardeaux. Le défi est de taille. « C'est un projet pour 20 ans » prévoit François Commeihnes, maire de Sète, président de l'agglomération et sénateur.

Malgré ce tableau *a priori* sombre, « de réelles qualités paysagères sont à mettre en scène » commente Maud Joalland l'architecte-urbaniste chargée de la direction opérationnelle du projet. Elle évoque un « triptique environnemental, social et économique » sur lequel il convient d'asseoir la future entrée est. Le nouveau quartier sera desservi par le futur pôle intermodal de transport autour de la gare, incluant la navette fluviale ; la rue sur le quai sud sera déplacée au nord, libérant un itinéraire de ballade aux piétons où les commerces auront toutes leurs places ; et la circulation automobile sera contenue par des parkings dont la jauge sera déterminée avec attention.

L'impact écologique

A la tribune de cette réunion de concertation, on affirme qu'il s'agit d'un emplacement « premium » et, objectivement, malgré la présence imposante de la station d'épuration des Eaux-Blanches, juste derrière, et celle en nombre des voies ferrées, on se laisse avoir

Dossier réalisé par Fabrice Massé et Myriem Lahidely

envie de partager cet enthousiasme. « Le défi environnemental » que Thau-agglo entend relever sur le site internet dédié au projet ferait même sourire par sa modestie : « Thau-Agglomération a pour ambition de limiter l'impact écologique de ce développement urbain du centre de l'agglomération. » Mais vu l'état actuel de la zone et la dépollution rendue nécessaire par son aménagement, il semble a priori très probable que « l'impact écologique » devrait être nettement positif ! De surcroît, les différentes lois de transition, votées ces dernières années au niveau national, imposent désormais un cadre réglementaire qui devrait permettre à Thau-agglo d'atteindre l'objectif d'excellence environnementale sans limiter son ambition ni sa créativité.

C'est d'ailleurs la demande qui est ressortie très nettement lors de cette réunion de concertation, où près de 80% des questions ce soir-là s'inquiétaient de problèmes d'écologie urbaine, notamment sur la circulation à vélo ou en transports en commun (« modes doux »), d'espaces verts, de la présence ou non de toitures végétalisées, des nuisances olfactives ou encore de la proximité de sites Sévés.

Alors que les bâtiments sont encore représentés par des cubes et des rectangles - l'aménageur du futur écoquartier ne devant être désigné qu'au 2nd trimestre 2016 - on teste l'idée de placer à l'ouest du périmètre des immeubles de 6 à 8 étages sur les bords de bassin du midi avec des vues panoramiques sur Sète, le port, les quais et la mer. Leur architecture n'a pour l'instant fait l'objet d'aucun croquis, mais elle nourrit déjà en cela un débat. 1800 à 2000 logements sont prévus sur l'ensemble de la ZAC, dont 30% sociaux et 20% aidés. Aucun ne sera en rez-de-chaussée vu le risque de submersion marine. Un mail central irriguera le quartier d'Est en ouest (Ill. ci-contre), au milieu duquel un canal pourrait être creusé. « La mise en place





d'un réseau de chaleur utilisant les ressources énergétiques locales (et pourquoi pas la mer) » étant envisagé, ce canal pourrait avoir un rôle à jouer.

Comme à Nantes ?

Enjeu supplémentaire, restera à relier ce quartier aux quartiers du centre ville. Le pôle intermodal doit y remédier. Mais l'attractivité du site devrait être un allié de poids : « une forte attente est exprimée sur la réalisation du pôle culturel dans les Chais des Moulins » rapporte Thau-agglomération dans son compte-rendu des réunions de concertation. Le projet n'est pas sans faire écho à celui de l'île de Nantes, ses quais de Loire, ses friches portaires et ferroviaires. Le cœur de la capitale de Loire-Atlantique est aujourd'hui un ensemble culturel et festif qui fait battre celui de ceux qui le découvre depuis déjà une bonne décennie. Une balade à dos d'éléphant - un automate géant créé par le cofondateur de la Cie Royale de Luxe - permet une visite mémorable du site. Des bars à thème, un immense parc verdoyant planté des vestiges du passé, ses grues monumentales, dressent un paysage spectaculaire et convivial très prisé des Nantais, tous âges confondus.

Dans le futur écoquartier culturel de Sète, un pouffre géant rampera-t-il un jour aux abords de la gare, embarquant parmi ses tentacules bienveillants touristes et bagages à bord du Copains d'abord ? Qui sait ?

Quoi qu'il en soit, l'ambition de Thau-agglomération ne s'arrête pas à l'entrée est de Sète. Simultanément, trois vastes projets urbains sont en cours de lancement, et chacun de nature à conforter l'autre : l'aménagement de la zone commerciale de Balaruc, la transformation du site de Lafarge de Frontignan, tournée vers le sport, les loisirs et le développement économique, et enfin, le projet résidentiel et environnemental du site des Hierles à Frontignan.

Pour l'entrée Est au moins, Thau Agglomération compte poursuivre la concertation tout au long de l'élaboration des projets ; une démarche vertueuse qui s'inscrit dans les critères de labellisation éco-quartier.

■ FM



2/3 - LES FOLIES DE MONTPELLIER

Ode à la création contemporaine, la ville a retenu deux folies architecturales du XXI^e siècle sur les douze initialement prévues. Toutes deux rivalisent d'originalité, en bousculant les codes, et veulent se faire l'écho des folies XVII^e - XIX^e siècle, que la haute société montpelliéraine se construisait dans la campagne environnante, pour s'évader...

« Folie divine », les vagues à l'âme

Première des deux folies, l'immeuble « Folie divine » ressemble à une sculpture tout en courbes harmonieuses, soulignée de couleur alu et blanc et de transparence. Farshid Moussavi, son architecte anglo-iranienne, l'a conçu pour être un sommet de l'élégance. Soit neuf étages posés au bord du ruisseau de la Lironde, les avancées et retraits des terrasses ondulent comme des vagues, ou des nuages en strates. Certaines devraient profiter de l'ombre du balcon supérieur quand d'autres, sans débord au-dessus, disposeront d'un épais rideau extérieur, blanc, pour filtrer la lumière et les transformer en loggia. Promesse : aucune de ces terrasses ne donnera vue sur une autre. Cette folie de trente-sept logements - 4 ou 5 par étage avec commerces en rez-de-chaussée - est un programme haut de gamme qui s'est écoulé à 5000€ le m² en moyenne. Le chantier vient de démarrer à la croisée de l'avenue du Mondial 98 et du ruisseau de la Lironde. Cette « Folie divine » parachève la ZAC des Jardins de la Lironde dessinée par l'architecte Christian de Portzamparc qui l'avait présentée, il y a une quinzaine d'années, comme « une cité jardin contemporaine. » Une nouvelle façon d'habiter entre les ZAC de Port et de Parc Marianne et Odysseum. ■ ML

Conception : Farshid Moussavi, avec Richez associés et Coloco (lire interview page 10). Promoteurs : Dominium, les Nouveaux Constructeurs. Livraison 2^e trimestre 2017.



Le top des projets urbains

sentiment de vivre sur les branches d'un arbre. L'architecte qui a déjà réalisé plusieurs projets inspirés de la forêt, a pensé son édifice montpelliérain comme un accommodement entre habitat vertical et vie dehors, en lui dessinant des terrasses aux surfaces qui s'étendent au fur et à mesure qu'on s'élève : chacune prolongeant le logement d'au moins la moitié de la surface intérieure. L'origami géant blanc va dominer le quartier de ses 17 étages, et 56m de haut, près de Port Marianne, à mi chemin de l'Ecusson et du centre ludico-commercial d'Odysseum. Aux 120 logements de luxe (2 à 5 pièces, vendus entre 4300€ et 5500€ le m²) vont se mêler des bureaux, un restaurant, une galerie d'art, et aussi un bar panoramique au sommet, public. Gageons que l'Arbre blanc, qui veut être en phase avec les conditions du climat local, préserve un certain art de vivre dans ce dedans-dehors à la verticale. ■ ML

Conception : Sou Fujimoto avec Nicolas Laisné associés et Oxo Architectes.
Promoteurs : Proméo Patrimoine et Evolis Promotion. Livraison décembre 2017.

L'Arbre blanc, le dedans et le dehors

Extravagante, insolite, fantasque... La tour de l'Arbre blanc qui démarre rive gauche du Lez, au rond point Richter, a fait parler de Montpellier... En faisant beaucoup de bruit. Cette œuvre d'un architecte japonais Sou Fujimoto sera la dernière folie de la ville. Fujimoto a donné à son immeuble, la forme d'« un tronc hérissé de vastes terrasses saillantes, comme les feuilles d'un arbre, qui réconcilient ses habitants avec l'architecture et avec la nature. » Une tour de béton dont les innombrables balcons, jardins et ombrières qui jailissent à l'extrême, devraient donner aux futurs propriétaires... le



4 - L'ARGENT POUR PLATINIUM

Pyramide d'argent 2016, à Port Marianne

Rive droite du Lez, côté chemin de Moulares, au pied de la nouvelle mairie, les immeubles qui sortent ou vont sortir de terre, rivalisent d'ambition esthétique futuriste. Ainsi Platiniium a été apprécié par le jury des Pyramides d'argent, organisé par la Fédération des promoteurs immobiliers, comme le projet le plus atypique du moment. L'immeuble offre un aspect très aérien, comme en lévitation au-dessus du Lez. « Il est posé sur des pilotis à 7m du sol, dont on a limité le nombre pour une transparence maximum et les halls d'accueil vont être entièrement vitrés afin de dégager la vue sur le parc de la mairie, pour les passants » résume François Roux, d'Imagine architectures. Une grande façade, coté est, conçue comme un miroir va être couverte de plaques d'aluminium et d'inox, les unes réfléchissant la lumière du soleil, les autres renvoyant des reflets diffus, le tout changeant d'aspect en fonction du temps. Côté sud, la façade en béton lasuré couleur or va absorber la lumière, pendant que toutes ses serrureries galbées et perforées l'animeront de reflets différents selon le soleil. La façade ouest entièrement végétalisée fera dégouliner le long de treillis des chèvrefeuilles, des jasmins ou des plantes grimpantes à même de supporter le gel de l'hiver autant que les heures les plus chaudes de l'été, grâce à une ombre portée. Les toitures, quant à elles, seront sans doute les premières de la ville à être végétalisées avec des graminées, ou transformées en jardin d'oliviers et de tamaris avec possibilité de créer des jardins potagers. A l'initiative des habitants. « Nous avons cherché un équilibre des surfaces minérales et végétales » résume François Roux. Pas si courant ici. ■ ML

Architectes : Imagine Architecture et Tetrarc. Promoteur : M&A. Livraison fin 2017.



5 - LE TARAN, UNE (PAS SI) LOURDE RÉHABILITATION

Pyramide d'argent de l'innovation industrielle

Le programme de 63 logements, créé dans le quartier historique et bourgeois du Busca, au cœur de Toulouse, est le résultat d'une métamorphose. Le chantier a été « spectaculaire » selon son architecte Henri Balducchi, et « très particulier ». Sous contrôle des Bâtiments de France. « Cet habitat haut de gamme a pris place dans quatre anciens bâtiments de l'URSSAF construits au fil du temps (années 65 à 85), et jamais au même niveau. Ils ont amené des contraintes techniques différentes et nécessité des interventions complexes, et très précautionneuses pour faire coïncider les deux » explique-t-il. De ces 5000m², tous les murs, planchers, poutres, cages d'escaliers et certains treillis d'ascenseurs ont été conservés. « Nous avons évité les démolitions, les tonnes de béton à évacuer et l'impact très lourd sur le voisinage. » Toutes les façades refaites, ont été isolées de l'extérieur et habillées de terre cuite, offrant au bâtiment une très bonne inertie, tout en reprenant l'aspect de la brique de Toulouse. Des balcons et des terrasses ont pu y être fixés grâce à un système de structures métalliques évitant les ponts thermiques du béton. « Nous n'avons pas voulu re créer une architecture de bureau, anachronique dans ce quartier. Ça a coûté aussi cher que du neuf, mais nous avons misé sur de vraies prestations à l'intérieur des logements, sur les façades et dans les parties communes » résume Henri Balducchi. Cet habitat à haute performance énergétique a aussi conservé deux anciens patios intérieurs plantés de vénérables magnolias et de plaqueminières. ■ ML

Architecte : Henri Balducchi. Promoteur : Saint-Agne Promotion.

A Toulouse, rien de spectaculaire à première vue. Mais on réussit à y faire du neuf haut de gamme sans casser le vieux, des étudiants testeront bientôt une cité U très intelligente et l'aménageur du grand Toulouse a offert à des primoaccédants un habitat original modulables et de haute qualité, privilégiant les jardins partagés.

6 - RÉSIDENCE BOIS SOLEIL, ZAC DE BORDEROUGE

« Faire des logements réellement qualitatifs à bas coût, pour des primo accessions et des logements sociaux. » Les deux architectes de 109 Architectes et une paysagiste ont démontré que c'est possible en concevant un îlot de 35 appartements BBC (T3 au RDC et T4 duplex au 1^{er}). Tous sont traversants et ouvrent sur de larges pelouses arborées, en lisière de la Zac. « Nous nous sommes inspirés des conceptions nordiques où prévaut la notion d'espaces très partagés à l'extérieur » résume l'architecte Paola Rocca. En faisant l'économie des parties communes (hors locaux à vélos). Et tout est en bois : l'ossature dans laquelle est intégré un isolant protégé de la pluie par un film coloré, lui même abrité par un bardage à claire-voie, qui sert d'enveloppe aux bâtiments. L'accès aux maisons à l'étage se fait de l'extérieur, par des passerelles reliées à un ponton qui longe le jardin central, et se faufile entre des arbres. « Personne ne passe devant la fenêtre du voisin » précise-t-on. L'eau sanitaire est chauffée par capteurs solaires, et des panneaux photovoltaïques couvrent toute la toiture. « La vente de l'électricité à EDF a permis une balance côté maîtrise d'ouvrage » indique l'architecte.





Le parking, engazonné (une obligation de la ZAC) est un peu encaissé pour laisser une vue dégagée. Ont été prévus un espace à compost et une noue paysagée pour récupérer les eaux de pluie et arroser. « Il a fallu pas mal batailler avec la maîtrise d'ouvrage pour conserver l'essentiel du projet paysager » note Paola Rocca. Dans cette ZAC « qualitative en terme d'architecture », avec un parc public (13 ha), des squares et jardins partagés, les bâtiments sortis au fil du temps, ne sont pas tous restés à taille humaine. Dommage pour cet îlot qui pâtit des ces vues. ■ **ML**

7 - LE NEWTON, RÉSIDENCE ÉTUDIANTE ULTRA CONNECTÉE

Pyramide d'argent 2016 de la résidence connectée.

Sur cette même Zac, des étudiants vont pouvoir loger dans la première cité U « intelligente » de la région, où absolument tout sera connecté. On pourra y gérer, via des applis smartphone, les consommations d'énergie (eau, électricité) et piloter en temps réel l'usage d'un radiateur, de l'éclairage, de la télévision ou des volets roulants. « Chacun saura ce qu'il consomme point par point, et pourra mettre une alerte pour ne pas dépasser le budget énergie mensuel qu'il se sera fixé » fait observer Pierre Aoun, le promoteur. « L'idée n'est pas de tout se faire dicter par un smartphone, mais de prendre conscience de sa facture énergétique et de la réduire. » Un affichage dynamique dans le hall d'entrée donnera les heures de métro, la météo, l'énergie consommée par la résidence. Quand la laverie annoncera en temps réel la disponibilité de ses machines, les boîtes aux lettres enverront un message dès qu'un courrier ou un recommandé y sera déposé, avec un mot de passe pour le récupérer. Quant aux ascenseurs autonomes en énergie, ils ne tomberont jamais en panne, l'eau sera chauffée par des pompes à chaleur, et le parking sera doté de bornes de recharge électrique. « Nous sommes aux prémices du 100% connecté, mais déjà toutes les technologies actuelles y sont » résume Pierre Aoun qui a conçu son projet avec des start-up locales (Citymeo, MobilyGreen). ■ **ML**

Architectes : 109
Architectes, Benoit Imbert (architecte associé). Maîtrise d'ouvrage: OPPIDEA (SEM). Entreprise générale, locale, associée au projet dès le début : SATOB, spécialisée en construction bois. Déjà livré.

Architectes : ECDM (Paris). Constructeurs : LP Promotion, Green city. 85 000€ pour un 23m². Livraison fin 2017.





Marc Ginestet

UN ARCHITECTE MONTPELLIERAIN DANS LA FIÈVRE DE SHANGHAÏ, SON POINT DE VUE SUR SA PROFESSION LÀ-BAS, SES ENJEUX PARMIS LES GRATTE-CIEL, HISTOIRE DE PRENDRE UN PEU DE HAUTEUR.

Texte Emmanuelle Darras - Fabrice Massé

Marc Ginestet a 36 ans et est plutôt curieux, par nature. Doté d'une licence de l'école d'architecture de Montpellier, il a choisi de poursuivre son master à l'école d'architecture de Paris La Villette. Une fois diplômé, il a intégré dans la foulée le cabinet parisien Arte Charpentier pendant deux ans. L'agence dispose d'une filiale en Chine. L'idée de partir pour Shanghai et de rejoindre leur bureau français le tente alors. En 2008, il saute le pas, en qualité d'architecte concepteur.

Ce qui distingue le pays, c'est bien sûr son modèle politique. En matière d'urbanisme « La commande est principalement publique, directement ou par l'intermédiaire d'entreprises d'État et promoteurs dont les financements sont rarement totalement privés donc les relations commerciales sont très asymétriques : maîtrise très difficile des contrats et des délais, lobbying incontournable et vols de propriété intellectuelle courants. »

Marc s'adapte. Son travail le passionne et ses missions sont variées : consultation en stratégie et planification urbaine, conception d'équipements publics, de projets mixtes (commerces, bureaux, résidentiel), et dans la rénovation industrielle. La mégapole chinoise a ses avantages et ses inconvénients : « Shanghai possède une importante communauté de professionnels de qualité dans le domaine de l'architecture, des universités réputées ouvertes aux échanges internationaux, une clientèle cultivée par rapport au reste du pays et la « crème » de l'administration urbaine chinoise. Mais, au quotidien l'ambiance de travail est très compétitive. Les pratiques commerciales sont très libérales et le turnover est très élevé, côté staff. »

Après plus de six ans passés chez Arte Charpentier, Marc a travaillé pendant deux ans pour un autre bureau français, Ama Architecture, en qualité de directeur de projets. Depuis peu, il a rejoint le cabinet allemand Logon Architecture.

Marié à une chinoise et père de deux enfants, ses attaches en Chine sont désormais solides et on sent bien que, sans elles, il ne se serait peut-être pas entêté. « Shanghai, c'est grand comme le département de l'Hérault et avec quelque chose comme un tiers de la population française qui y habite. C'est

donc un paysage très urbanisé, fortement marqué par les besoins en énergie, nourriture, équipements et commerce de cette population. C'est excitant de participer au rythme de cette méga-ville, et aussi fatigant et stressant. Vie chère, pollution de l'air, différences culturelles parfois stressantes... Heureusement Shanghai sait aussi offrir des pauses et des oasis de confort, sans lesquelles je n'aurais pas su trouver un équilibre ici. »

Les questions écologiques prennent en effet là-bas une dimension à la démesure de la ville : « Il y a des gros problèmes à résoudre en ce qui concerne la qualité de l'air, de l'eau et de la nourriture. C'est un sujet de débat public très présent. Les réglementations urbaines sont devenues très strictes pour assurer l'amélioration des qualités environnementales du cadre de vie. Biodiversité, nature en ville, agriculture urbaine sont des thèmes incontournables de la réflexion et des aménagements en cours. » Curieusement, alors que la chaîne Arte citait Shanghai comme une des villes les plus menacées par le phénomène inquiétant de subsidence, c'est-à-dire l'affaissement des sols (jusqu'à plus de deux mètres !) sous le poids des gratte-ciel, le problème ne semble pas occuper l'opinion publique. A peine les professionnels : « Je sais que le sol de Shanghai est sensible à ce problème, mais je n'ai pas eu l'occasion d'en discuter ou d'en ressentir l'urgence dans ma pratique. »

Attaché à ses racines, Marc a adhéré au réseau Racines Sud* qui fédère les languedociens expatriés dans le monde. Le réseau compte plus de 60 montpelliérains installés sur Shanghai. Une occasion pour le jeune architecte de retrouver et d'échanger avec des hommes et des femmes qui lui ressemblent dont il ne se prive pas. « C'est important quand on a une baisse de moral de pouvoir échanger avec des personnes partageant les mêmes souvenirs. Dernièrement, j'ai pu profiter d'une soirée Racines Sud organisé par son représentant Guillaume Molinier ». ■

*www.racinessud.com

Légende photo : Marc et sa fille, Sophie, dans le jardin d'une résidence près du temple de Jing'An, au centre de Shanghai - DR



Las Rébès

Le conflit qui stimule la vie d'un quartier de Montpellier

Photo de gauche : *Frédéric**, zadiste de la première heure, et deux riverains, solidaires.

A droite : *L'assemblée générale quotidienne*

CONTRE LE PROGRAMME IMMOBILIER QUI DOIT LES PRIVER D'UNE PARTIE DE LEUR COLLINE, LES RIVERAINS SE TROUVENT CONFORTÉS DANS LEUR COMBAT PAR LES INCOHÉRENCES ET LES MALADRESSES POLITIQUES.

Texte et photos Fabrice Massé

L'abord, un ensemble d'immeubles du quartier Cévennes, d'assez bonne tenue. Il est géré par le bailleur social de la Ville, ACM, et situé en lisière de la «zone urbaine sensible». Une palissade de 2m de haut, flambant neuf, cerne l'accès à la colline. Un arrêté municipal qui interdit le stationnement y est affiché mais, visiblement, peu d'automobilistes y prêtent attention. Au coin, la palissade a été poussée, laissant paraître un sentier. Quelques pas de montée parmi une végétation dense, puis une petite clairière tapissée de paquerettes. Enfin, fraîchement dégagée par une sévère coupe de bois, un point de vue dominant sur un groupe de jeunes gens d'allure sympathique, qui s'acti-

vent, outils en main. L'abattage des arbres n'est pas leur œuvre ; ils débitent simplement les branches « pour dégager l'espace ». Outre l'enthousiasme, on perçoit dans leur geste la détermination. La méfiance, également vis à vis des journalistes. Si l'endroit semble paisible et offre une ample respiration dans cet univers de béton, on devine que les sentes abritent aussi les rendez-vous secrets.

Voilà plus d'un an qu'inlassablement, des habitants de Las Rébès s'opposent au projet d'ACM. Parmi les 10000 m² de cet écran de verdure, le bailleur social de la Ville a en effet programmé de bâtir trois bâtiments de 1000 m² chacun, soit 63 logements. Formés en deux associations, *Poumon vert* et *Les Enfants de la colline*, les riverains protestent en toute opportunité. Au gré de ses déplacements ou lors de réunions publiques, ils interpellent le maire, M. Saurel, également président d'ACM, qui a signé le permis de construire. En mars dernier, sur plainte de celui-ci, 7 manifestants ont été condamnés par le tribunal à une astreinte de 100 euros chacun par jour, s'ils s'entêtent à bloquer le démarrage du chantier. Mais peu après, une vingtaine de personnes ont pris le relais. Sophie* raconte : « on est arrivé lundi [11 avril], après l'appel de Nuit debout, à l'AG [assemblée générale]. Une habitante a réussi à stopper les travaux en stationnant son camion devant l'entrée et n'a voulu pas bouger. Le vendredi, nous étions 40, et après le pique-nique de dimanche, l'AG a voté l'occupation définitive »



4 vigiles mandatés par ACM ont également rejoint le site. Ils se relaient 24h/24 observant impuissants l'installation de la «zone à défendre (ZAD)». Depuis peu, ils se sont eux-même résolus à planter leur tente. «Les chiottes ? C'est ce qu'on a fait en premier ; il y en a quatre !» témoigne fièrement un zadiste de la première heure. Il y a bien sûr un bar, très bien achalandé. Il tient la place centrale, sous le grand peuplier. Sur des canapés et des matelas récupérés on ne sait où, les bras de Morphée s'entremellent à ceux des amoureux, malgré les allers et venues incessants des enfants. «C'est super ici, je viens tous les jours» tient à expliquer Salmane. Sa maman Amélie, membre des Enfants de la colline, assiste à la veillée chaque soir. Ce qu'elle craint, c'est «la guettoisation» de leur quartier : «600 logements sociaux, ça suffit ! On veut les protéger,» justifie-t-elle, son fils tout contre elle. Selon l'association, augmenter le quota de 10% contredirait la politique de mixité sociale défendue par la Ville. « Je viens du 16^e, explique Sala*, une nouvelle habitante de Las Rébès, il y a plus de mixité à Paris, je vous le garantis. Il faut prendre le problème à la racine, c'est-à-dire lutter contre le communautarisme »

Au milieu de la prairie, bras en croix, Isabelle émerge peu à peu de sa sieste. Sa contribution active à chaque veillée est de chanter ; elle souhaite devenir professionnelle. Un joli grain de voix, en effet, au service d'un répertoire varié, «de Brassens à Ray Charles, en passant par Rihanna, Katy Perry, Shakira», qu'elle égraine avec plaisir à qui



veut l'entendre. Au bar, Alexandre. L'intendance en général, c'est son truc : «Tu restes manger ce soir ? On a trop de bouffe !» Glanée en fin de marché ou spontanément offerte par les riverains, la nourriture est bio pour une grande partie. Comme le jus de pomme que boit Cathy qui fait également partie de l'association *L'Ouvre tête*. « Saurel est maire et président d'ACM ; il signe donc le permis de construire qu'il s'est demandé à lui-même ! C'est un conflit d'intérêt, non ? » Non. Philippe Saurel n'était pas encore président d'ACM lorsqu'il a signé, en février 2015. En revanche, l'association *Les Enfants de la colline* ont déposé une plainte contre X, car ses membres soupçonnent que cela puisse être le cas pour l'adjointe à l'urbanisme de Montpellier, Stéphanie Jannin, qui fut salariée du cabinet d'architecte chargé des travaux. Mais là encore, l'adjointe à l'urbanisme ayant elle-même alerté le maire de ce problème potentiel dans un courrier, sa bonne foi ne semble pas pouvoir être mise en doute. Quand bien même, quoique cela puisse paraître un brin gênant, cela n'aurait rien d'illégal. «En tout cas, la prochaine fois, pour moi, Saurel se sera nié» se lâche Cathy.

Quoiqu'il en soit, si dans la ZAD de Las Rébès, on se déclare volontier non violent et pacifique, le climat agressif, voire haineux, qui règne entre d'autres acteurs de ce conflit, n'en est que plus évident. La dimension politicienne sous-jacente occupe toute la place et



63 logements sociaux de plus, au beau milieu de ce parc, préserveront-ils ce vivre ensemble ?





restreint considérablement l'issue par le haut. Nombre d'opposants *PS, EELV, FG, NPA...* à l'actuelle majorité municipale ont apporté leur soutien aux *Enfants de la colline* ; l'avocat de l'association lui-même étant militant actif des *Républicains*. « C'est le seul qui prend l'aide juridictionnelle se défend Thierry Teulade, représentant de *Non au béton* et partie prenante... engagé chez *Nouvelle Donne*. Quant à l'association *Poumon vert*, désormais en retrait dans ce combat, elle serait proche de Michaël Delafosse, conseiller départemental et candidat déclaré au fauteuil de maire pour 2021. Ironie de l'histoire, c'est lui qui a avalisé l'opération immobilière alors qu'il était en charge de l'urbanisme dans l'ancienne équipe municipale. M. Delafosse se déclare aujourd'hui pour la préservation du site. Seuls les imbéciles ne changent pas d'avis.

Depuis quelque temps, un piano désaccordé installé sur le camp ajouterait bien au tableau un côté burlesque. Tout comme certains propos entendus en AG qui ont fait rire à pleines dents : « l'objectif de la ZAD est d'apporter un soutien psychologique et mental aux habitants ». Et quid de la fausse alerte d'une intervention imminente de la police, lancée par certains militants pour tester leur propre réaction ? « Peu probante ! » ironise un vieux militant. L'odeur de cannabis qui flotte en quasi permanence instruit mieux sur l'organisation du camp que le ruban de chantier sensé protéger la biodiversité du site. L'intention

vertueuse des zadistes peine parfois à résister à leurs élans. Mais tandis que Tajani, Taoufik et Samuel, jeunes adolescents des Cévennes, épluchent des carottes pour le barbecue du soir, la légitimité du combat des riverains devient plus sensible. 63 logements sociaux de plus, au beau milieu de cette aire paisible, préserveront-ils ce vivre ensemble partout célébré ? Il est ici. « On rencontre enfin ses voisins quand on contemple avec eux son immeuble en feu » écrivait le philosophe Alain. Mais la flamme qui s'est allumée à Las Rêbès est celle de l'espoir, et c'est de le doucher que viendrait le risque de l'embrasement. Il y a quelques années, un jardin partagé et un jeu de boules ont indiqué clairement le dessein que les habitants souhaitent pour ce parc. Même s'ils n'ont tenu qu'une paire d'années, ne dit-on pas en urbanisme qu'il faut « partir des usages » et non imposer « des plans à priori » ? ■

* Prénom d'emprunt

Légendes photos (de gauche à droite)

1. *Tajani, Taoufik et Samuel* - 2. *Isabelle sort de sa sieste*
3. *Salmane dans l'atelier maquillage* - 4. *La fille de Miguel*
5. *Le centre culturel / salon de lecture* - 6. *Cathy, qui dort sur place chaque nuit* - 7. *L'escalier qui mène aux... 8. ...toilettes ou «shit pit» en zadiste.*



Microclimax ok pour jouer sur l'autoroute

BENJAMIN JACQUEMET ET CAROLYN WITTENDAL MÈNENT À DEUX UNE DOUBLE VIE, CELLES D'ARTISTES ET D'ARCHITECTES. SOUS LEUR NOM DE SCÈNE, MICROCLIMAX, ILS PROPOSENT LEURS RÉPONSES AUX QUESTIONS URBAINES, SOCIALES ET ÉCOLOGIQUES D'AUJOURD'HUI. ARTDEVILLE LES A RENCONTRÉ CHEZ EUX, À SÈTE, ET EN A PROFITER (MINE DE RIEN) POUR TESTER UNE IDÉE : QUE LE TRONÇON DÉPLACÉ DE L'ACTUELLE A9 PUISSE ÊTRE, À TERME, INVESTI PAR EUX.

Texte Fabrice Massé

D leur appartement sur le port de Sète - un loft bien éloigné des canons du genre - Benjamin Jacquemet et Carolyn Wittendal tracent des plans sur leur comète Microclimax, leur nom de scène. L'ironie de l'expression n'a toutefois aucune prise sur eux ; Benjamin Jacquemet et Carolyn Wittendal s'en jouent littéralement à travers leurs œuvres, qu'elles soient architecturales ou artistiques. « La forme finale est en partie façonnée par ce processus instable riche en surprises et en rebondissement » explique par exemple Benjamin Jacquemet à propos de la restauration de l'ancien entrepôt dont il a conçu leur habitation-atelier. Entièrement basé sur le recyclage, la récupération et le détournement, le projet initial d'aménagement du loft s'est adapté progressivement aux éléments glanés ça et là : une caravane sert de chambre d'amis, la chambre et la salle de bain sont réalisées dans des sections de cuves en résines récupérées et recombinées, leurs fenêtres sont des hublots de machines à laver, le principal rangement de vaisselle est un porte-bagages de train récupéré...

Mais le décor ainsi planté pourrait brouiller la lecture de l'œuvre très contemporaine de Microclimax, qui respire un air plus frais comme le suggère d'ailleurs leur nom. Dans le design de ce qu'ils appellent « urban hybrids », la touche chlorophylle vient autant d'elle que de lui. Carolyn a notamment séjourné un an à Harvard, la célèbre université des États-Unis, et a suivi les cours de Richard Forman qu'elle présente comme « l'un des "pères" de l'écologie du paysage », tandis que Benjamin a travaillé avec Duncan Lewis, l'architecte paysagiste réputé pour qui « la nature n'est pas un alibi esthétique ou idéologique ».

Microclimax réalise ses projets à taille humaine, multipliant les implantations paysagées qui questionnent, détournent ou luttent volontiers contre la norme. « On bosse sur l'appropriation de l'usage » explique Benjamin pointant de son index son book et « un troupeau de chaises sauvages qui va boire dans la Vilaine ». Succédant à une table de pique-nique monumentale, enchassées en zigzag parmi des arbres, ces chaises à l'ergonomie aléatoire

incitent le public à suivre les rives du fleuve Rennais et à redécouvrir la ville à l'occasion de la concertation sur le projet urbain de Rennes 2030. Pour ce même dessein, plus ironiques sont les valises/jardins en béton qui formalisent le concept de « green corridor » cher à l'écologie urbaine. Elles ont permis aux plantes, ainsi empotées, de voyager de gare en gare et d'y être exposées... « Juste une fois. La SNCF n'a pas voulu jouer le jeu plus longtemps » regrette Carolyn, admettant que le poids de ses 100 valises (et 100 kg chacune !) avait été un problème.

À Bourges, pour un lycée agricole, Benjamin Jacquemet et Carolyn Wittendal ont implanté « Auxiliaires et parasites », un ensemble de sculptures praticables qui offrent des refuges variés aux lycéens pendant l'interclasse. Pour les futurs usagers, avec l'empathie qui les caractérise, Benjamin Jacquemet et Carolyn Wittendal ont « samplés » les icônes du paysage agricole que sont les fermes, hangars et autres séchoirs, en une série de micro-architectures. Ils en ont fait « des abris pour voir, sentir et lire. » A la fois ludique et pédagogique, l'œuvre considère les élèves comme part d'une « biodiversité sociale » à qui les artistes Microclimax s'adressent avec bienveillance, tandis que les cabannes figurent « des êtres vivants », juchées sur leurs pattes/pilotis, ou rampantes, voire en partie enterrées.

À l'heure de la récréation, ces « auxiliaires » de vie scolaire et parasites « plugués » dans la cour et la prairie autour du lycée, accueillent désormais secrètement leurs hôtes et leurs concubines adolescents. Sauf la « cage à sauvage » (sauvage, encore !) qui fait exception. Hommage au Tiers Paysage de Gilles Clément (chicxulub n°25), elle est conçue pour abstraire toute présence humaine de ses 20m² et se laisser envahir par la nature. Parasites, auxiliaires... qui est qui, finalement ? Telle semble la question philosophique posée aux agriculteurs en herbe.

Le couple d'artistes aime à jaloner leur carrière artistique de sculptures au design végétal. Leur tapis Kipouss (photo ci-contre), dont on a pu découvrir une déclinaison sur le boulevard du jeu de paume de Montpellier en 2013*, leur mobilier de jardin en général, semblent l'expression la plus limpide des cours du Pr Forman, pour qui l'écologie du paysage doit « entrelacer nature et humanité » et



les routes devenir des corridors écologiques (road ecology). Quant à leur vision d'architectes, elle suit logiquement les mêmes repères. Lauréat devant la «startchitecte» Jacques Ferrier (Pavillon Français à Shanghai en 2010, tour Hypergreen...) d'un concours d'idée pour *Le collège du troisième millénaire*, département de l'Oise, Microclimax s'épanouit cependant dans des échelles modestes. Small is beautiful. La maison escargot de Mme O. par exemple, construite à partir d'une parcelle minuscule, celle d'un jardin de 100m² qu'il fallait à tout prix préserver. Laissé en partie au sol, il devait être restitué dans son intégralité en plusieurs terrasses, au gré des niveaux de la maison. Mais le décès de la propriétaire a été aussi celui du projet, en fin de réalisation. Le principe de biodiversité positive s'illustre aussi dans ses limites. ■

* A l'occasion de l'exposition *Sortir Le Grand Jeu*, une programmation artistique proposée par le Bureau des Arts et Territoires

• BRAIN STROMING SUR L'A9

Puisque la question de la requalification de l'actuelle autoroute A9 se pose, avec l'achèvement en 2017 de son «déplacement» de quelques dizaines de mètres, il était tentant d'interroger Benjamin Jacquemet et Carolyn Wittendal sur leur vision de ce que pourrait être ce projet. Ne serait-il pas logique de restituer à la nature le territoire qu'on lui a prélevé ? Que faire des «terres mortes» entre les deux portions d'autoroutes dont la Métropole étudie actuellement les solutions possibles de reconquête ?

Cette reconquête urbaine, selon un principe de biodiversité positive (lire page 10), c'est un peu votre démarche ?

On assemble un peu ces questions-là, en effet. Après, les objets qui en sortent sont très divers, évidemment, mais ils font à chaque fois écho à ces enjeux. On utilise le vocabulaire, les outils, le méca-



nisme de l'écologie qu'on applique au social. Concernant l'architecture, on hybride paysage, écologie et archi. Mais sans l'étendard écologiste.

Si on vous confiait un tronçon de cette ancienne autoroute A9, un kilomètre, la totalité, qu'en feriez-vous ?

Carolyn : Il faudrait quand même voir le site !

Benjamin : Un tronçon d'autoroute, on voit bien... Avec des anciennes terres agricoles qui se sont faites bouffer par de l'urba. et un front de ville qui a avancé jusqu'à lui...

Carolyn : Un parc... Un parc expérimental... Des jeux... Un parc manifeste. C'est Alexandre Chemetov [NDLR : célèbre architecte], je crois, qui avait proposé que les gens se rassemblent sur une autoroute en un pique-nique géant, avec des nappes, et qu'ils traversent la France.

Un projet similaire était dans l'air pour l'avenue de Toulouse, à Montpellier, mais qui apparemment n'a pas abouti.

Carolyn : Après, on peut imaginer une zone qui parle de cette écologie de bord d'autoroute et de cet urbanisme bien pourri, qui ne se vit pas. Elle permettrait aux gens qui la parcourent de poser la question du comment se l'approprier, comment l'amménager, la vivre autrement. Les parkings de supermarchés, pour certaines personnes, c'est leur lieu social. Il y a peut-être quelque chose à faire pour amener la culture sur ces parkings. Comment ? Pascale Ciapp, une artiste performeuse de Loupian, s'y est essayée au supermarché de Balaruc. Ce n'est pas facile.

Benjamin : on l'a beaucoup applaudi pour ça... On peut aussi laisser l'espace vivre sa vie de friche.

A Paris, il existe une voie aérienne qui a été aménagée en jardin...

A deux, l'un finit la phrase de l'autre : Une ancienne ligne de métro aérienne transformée en promenade, quartier Daumesnil ?

C'est la coulée verte. Elle fait quelques kilomètres, je crois. Au-dessus, il y a des boutiques de design, très chics. Au dessus, de part et d'autres, il y a de belles résidences. C'est sympa*.
(Carolyn montre alors un ancien projet.) Ça, c'était en 2006 quand j'étais à Harvard. [La direction de l'université] se demandait comment étendre le campus de l'autre côté de l'autoroute. J'avais proposé un principe d'ateliers d'artistes qui passaient sous le périph. - c'était une zone inondable - avec au-dessus des minis salons à partir desquels on pouvait projeter des films sur des écrans, type publicitaires, le long de l'autoroute. Une installation expérimentale ; c'était l'idée que la frange urbaine puisse créer des choses...(Ill. page de droite).

Benjamin : A New-york, il y a la high line, une ancienne ligne de métro qui a été transformée. Des gens l'ont d'abord investie, puis ont convaincu la mairie de lancer un concours international. Une équipe composite a été retenue et a programmé un tas de choses : jardins, parcs, équipements mobiliers, etc.. C'est chouette, c'est beau. Dans leur design, il y a un côté indus., friche qui est resté. Un traitement assez subtil dans l'imbrication du végétal dans le minéral.

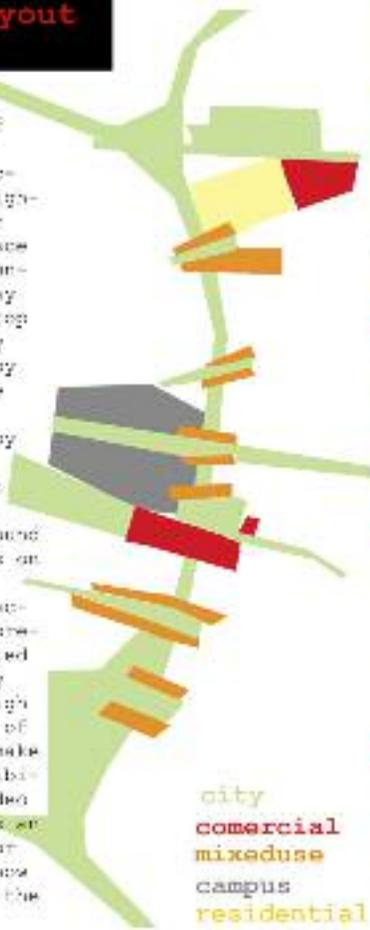
* La promenade plantée ou coulée verte traverse le 12e arrondissement de Paris (4,5 km). Elle emprunte le trajet d'une ancienne voie ferrée.



global layout

PROGRAM :

- the street of unification have the structure of the highway as shelter for public space
- inject life under the highway
- put life on top of the highway
- slow traffic by disturbing the landscape
- slow traffic by changing the ground of that street
- paint the ground
- create events on the highway
- give better access to areas previously split by the parkway
- enjoy the high frequentation of this area to make temporary exhibitions, and video production, as an opportunity for students to show their work to the public.



city
 comercial
 mixeduse
 campus
 residential

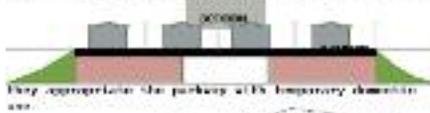


the street of unification

PROGRAMING



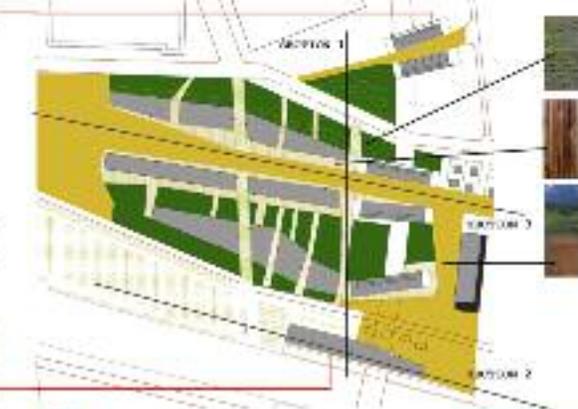
the urban lounges are temporary places of community.



they appropriate the parkway with temporary structure use.



Spaces under the Parkway are digged. These spaces will be filled up by a program of light density that can be associated during Holiday. Small retail shops and artist/working studios are created.



BRINGING VIEWS



M

on premier contact avec Leonardo Montecchia fut sa main sur ma cuisse. Peut-être a-t-il aussi de l'autre saisi mon épaule ? Je ne me souviens plus. Le

trouble sans doute. Il a d'abord chaloupé, jaujant l'espace étriqué où nous étions en compagnie de deux filles. Puis il a dressé son corps sur cette première main, en poirier, jambes fléchies sous la contrainte du plafond. L'atmosphère était moite et Leonardo suait à grosses gouttes, sous plusieurs épaisseurs de vêtements qu'il s'entêta à garder, malgré la chaleur de cette fin d'été 2005, à Montpellier. Dans la Fiat Fiorino, une fourgonnette, les vitres arrière ne s'ouvrent pas.

Insoliste de feu la manifestation culturelle municipale QuARTiers libres, l'ancêtre des ZAT (zones artistiques temporaires), Leonardo Montecchia dansa pour nous une dizaine de minutes qui substituèrent à nos sourires gênés du début des rires francs. Son improbable chorégraphie, très intime, nous avait conquis.

L'intimité, c'est le registre des soirées Hors lits. Avec la Cie de la Mentira, créée en 2004 après un passage au centre chorégraphique de Montpellier, l'artiste natif de Buenos Aires travaille à des mises en scène en des espaces non conventionnels. Une voiture donc, entre autres, enfin un lit, un spectacle d'une vingtaine de minutes. Au bout de l'expérience, l'idée évolue : « nous avons décidé de sortir du lit ! » explique aujourd'hui Leonardo. A l'époque, il n'imaginait à quel point son terrain de jeu va alors s'agrandir. Hors-lits essaime désormais dans 35 villes de France, et par-delà, à Tunis, Montréal, Barcelone, Bruxelles, Genève, Lisbonne, Munich... La liste ne finit pas de s'allonger.

Dans la majorité de cas, c'est la bouche à oreille qui informe de la proximité d'une nouvelle soirée. Il faut alors s'inscrire sur horslits.com et attendre par mail la validation de son inscription, qui fixe l'endroit du rendez-vous. Ce mercredi 23 mars à 19h45, à l'angle de l'avenue de Nîmes et de la rue Bernard Délicieux, nous sommes une 34 personnes rassemblées autour de la pancarte Hors lits. Une jeune femme et jeune homme nous tendent des « feuilles de chambre » et nous souhaitent la bienvenue. Au menu, quatre spectacles pour un tarif de 12 euros. Mais difficile de lire dans la pénombre. La surprise n'en sera que plus totale.

A l'heure dite, le cortège s'ébranle vers le quartier des Aubes. Cette 27^e édition, comme toutes les autres auparavant, suit l'itinéraire prévu vers les « actes artistiques » qui prendront pour cadre les appartements ou les maisons de propriétaires sollicités pour l'occasion par le « rhizome » Horslits. Deux groupes ont été formés car les jaugees des lieux d'accueil sont réduites. Chacun découvrira les spectacles dans un ordre différent. Spontanément, la conversation s'engage entre randonneurs, heureux de ce prétexte original pour faire connaissance.

« C'est ici ! Entrez ! » Après deux ou trois cent mètres, notre guide pousse un portail. Il s'agit de celui d'une maison modeste dans laquelle nous pénétrons par la cuisine. Des palettes de chantier ont servi à la meubler, non sans habileté. Dans le petit salon, des cousins



Hors lits une autre façon de passer la nuit debout

DEPUIS 10 ANS, LES SOIRÉES HORS LITS INVITENT LE PUBLIC À PARCOURIR LA VILLE POUR ASSISTER À DES SPECTACLES CHEZ L'HABITANT. UN MODE DE DIFFUSION CULTURELLE QUI TÂCLE LA BUREAUCRATIE FRANÇAISE DU SECTEUR. CRÉÉ À MONTPELLIER PAR LÉONARDO MONTECCHIA (PHOTOS), LE CONCEPT EST DÉSORMAIS REPRIS PARTOUT DANS LE MONDE.

Texte Fabrice Massé Photos DR



• LÉONARDO MONTECCHIA

Hors lits, c'est un peu le prolongement de quartier libres ?

C'est un peu en relation, oui. J'ai participé aux trois. Mais je n'aime pas la bureaucratie qui prévaut dans création culturelle, le côté très institutionnel du secteur. On est devenu des prestataires de services pour les collectivités locales à qui on demande l'autorisation de créer. J'ai voulu faire les choses plus simplement. Cela correspondait à une nécessité.

Y a-t-il une direction artistique Hors lits ?

Nous ne sommes pas des programmeurs et je ne choisis pas les pièces. A Montpellier nous sommes 3 ou 4. J'essaye de maintenir un niveau professionnel, tout en gardant l'espace ouvert et accessible, à des gens venus d'autres villes par exemple. C'est plus une question de démarche. On peut tester des nouvelles formes, expérimenter des spectacles. Après on se partage la cagnotte.

En se tenant hors de tout usage ou règle, la formule Hors lits ne conforte-t-elle la précarité du statut d'artiste ?

Si on respectait les mêmes règles, on ne pourrait pas exister. On ne peut pas être des employeurs, avec des salariés. Il s'agit de participation aux frais. Les subventions dépendent du pouvoir politique, mais nous on veut pouvoir créer. On a tous des compagnies. Hors lits, c'est un espace autre, supplémentaire ; on ne prétend pas proposer un modèle alternatif à l'économie de la culture.

Ces déambulations nocturnes créées aussi un autre rapport à la ville, au public.

C'est la rencontre avec les habitants, avec le quartier. Hors lits est un réseau, un projet pour créer des liens entre artistes et avec le public, avec les gens qui cherchent ou proposent des lieux de spectacles. Dans un festival, tu joues et tu te casses. Hors lits, c'est à chaque fois différent. A Nantes, un couple de personnes âgées m'a raconté qu'ils programmaient leurs vacances en fonction des villes qui organisent des soirées Hors lits.

ont été disposés au sol et quelques chaises contre le mur. Quant à la table, elle servira de banc. Noir. De la pièce du fond, la voix de Cécile Stemisa, «chanteuse et pédagogue, pour son plaisir grand» émerge peu à peu. L'artiste se faufile à travers la pénombre et les spectateurs. S'ensuivent vingt minutes de poésie sonore, samplée d'un pied adextre, où les mots prospectent l'épure, la concision absolue. Le chant est juste, jusque dans les dissonances. Cécile S gagnerait à s'engager davantage. Du cadre difficile de l'exercice, «les mots ravis», elle se sort néanmoins avec des applaudissements nourris et justifiés.

Nous repartons. Somnambules Hort-lits parcourant les Aubes au crépuscule, nous conduisons nos ombres encore stupéfaites jusqu'à la prochaine porte. Un couple d'un certain âge nous accueille chaleureusement. La maison est plus cossue à l'image des larges et profonds canapés dont les premiers d'entre-nous profiterons. Du jardin face à nous, la lueur d'une lampe frontale capte notre attention. Un retardataire ? Non, évidemment ; il entre laborieusement par la fenêtre. Sur l'air de la panthère rose, il enchaîne alors des pitreries plus ou moins précises, bientôt aidé en cela par deux autres comédiens. Me voilà convoqué sur scène, menacé par la flèche à ventouse d'une carabine ! J'obtempère et scotche le monte-en-l'air à la demande de Mademoiselle. Il faut désormais le porter jusqu'à la chaise ; mes reins s'en souviendront ! Le public rit franchement, tant mieux. Je n'aurait pas souffert en vain. La Cie des Imprévisibles m'a quand même paru, parfois, un peu prévisible.

De retour sous les réverbères, la nuit froide se glisse à travers nos cols. Pas de chance pour les frileux, le 3^e spectacle se tient côté jardin. Les performeurs d'U-Frame nous attendent, l'un sous la tonnelle, l'autre quasi invisible, lové sous le panache d'un arbuste. Tandis que nos hôtes ont ouvert grands la porte et les fenêtres de leur maison - loges de théâtre italien d'un soir - notre présence tire peu à peu de leur lethargie deux êtres élémentaires. Qu'incarnent-ils au juste ? Des nains de jardin animistes chorégraphiant un rituel chamanique ? Non. Ils rampent parmi les graviers, s'unissent à la terre, tels les auxiliaires biologiques de ce potager, mi-limace, mi-écureuil. Ils sont Autres, Étranges, naïfs et émouvants ; un acte artistique qui se nomme «Hoper», Ger O'Brien et Pedro Prazeres. Touché.

Enfin, nous parvenons dans l'ambiance très privée du dernier salon. Marc Na y bricole une poupée gonflable dont il s'apprête à retransmettre les ébats sur un écran, possiblement par internet. Las, l'objet est hors d'usage. Un colis grandeur nature commandé sur le champ met en scène Charo Beltran Nuñez. Grâce à un mode d'emploi explicite, le couple finit par se former. Mais qui est l'automate ? Telle semble la question posée par les baisers 2.0 qu'ils s'échangent finalement, points de suspension du spectacle «Toi/moi-Pareil», de Total Local, que nous sommes invités à laisser se poursuivre seul.

Pour ceux qui le souhaitent, une dégustation de vin est organisée dans un appartement du Parc à ballons. Mais la soirée Hors lits est déjà bien remplie, peut-être serait-il plus raisonnable de retrouver le sien ? ■

Prochains rendez-vous à Montpellier les 8 et 9 juin. Inscription sur www.horslits.com

L'ARDEC a 20 ans !

Texte et photos Fabrice Massé

Depuis la cour, la façade de l'association régionale pour le développement des entreprises culturelles (ARDEC) impose un standing à part. Ses deux étages vitrés reflètent les bâtiments qui lui font face, le ciel azur et les nuages filants de ce début mai, et malgré les persiennes d'un autre âge, la courbure de son architecture bois inspirent la bienveillance. Ils sont ceux de l'ancienne menuiserie Vergne. « On est très attaché aux lieux » explique Gilles Albalat, directeur de l'association créée en 1996 par Pascale Pouzerges et Isabelle Durany. Sa mission est d'assister et former les cadres des compagnies de danse, de théâtre ou de spectacles vivants, ce qu'elle fait avec empathie depuis deux décennies. « Ça a tout son sens qu'on soit là, mais j'ai le sentiment qu'on va vers la fin de l'histoire » s'inquiète Gilles Albalat.

L'histoire dont il s'agit est, certes, en partie celle de la Friche culturelle bien connue des montpelliérains, situé dans le quartier populaire de Figuerolles. Mimi Vergne, la propriétaire aujourd'hui très âgée, en a écrit de lignes constituantes. C'est elle qui a permis que ses 8000 m² de hangars et des bureaux, laissés vide après le départ de l'entreprise familiale, puisse devenir ce havre pour des artistes émergents. Depuis, chacun a fait son chemin ; certains sont encore là, d'autres non. Le théâtre la Vista, la Friche de Mimi, les occitanistes de Ràdio Lengua d'Òc et du théâtre de la rampe, pour ne citer que quelques associations, doivent une fière chandelle à celle qui les a hébergés au prix d'un loyer allégé. Cet acte de mécénat de Mimi Vergne a été honoré de la médaille de Ville. Malheureusement, les baux arrivent à leur terme, et les locataires de la friche s'inquiètent.

De plus, « le contexte s'est extrêmement tendu pour les compagnies, témoigne Gilles Albalat. Comment les aider aujourd'hui ? » s'interroge depuis 1998 celui qui établit les bulletins de salaires et s'occupe de la gestion de ses 300 associations adhérentes. Témoin aux avant-postes des difficultés conjoncturelles, il est l'œil extérieur qui permet la prise de conscience de certaines problématiques et qui, de ce fait, accélère le changement. « Au départ, on ne s'occupait que de la paie et de suivi comptable, mais très vite on a senti le besoin de mettre en place des dispositifs d'accompagnement plus spécifiques ». Argos, notamment, en 2010, puis Argos+ aujourd'hui qui vient de recevoir le soutien du fond social européen (FSE). Ce protocole de suivi a pour objectif de pérenniser l'activité des structures du spectacle vivant en stabilisant et en sécurisant les parcours professionnels des porteurs de projets et de ses collaborateurs.

Après 20 ans d'existence régionale, le succès d'ARDEC ne se dément pas. L'association est désormais sollicitée par le ministère de la culture et un organisme financeur de la formation professionnelle, l'AFDAS. Elle sera leur experte, prestataire de service, pour des programmes d'accompagnement nationaux des très petites entreprises du spectacle vivant. Le territoire couvert s'agrandit donc, non seulement à la grande région, mais aussi à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Depuis quinze l'Ardec développe également une offre de formations professionnelles plus classiques, 23 modules proposés autour de la production-diffusion, la gestion, le droit et la réglementation, l'international et la communication. ■

• GILLES ALBALAT

Quelle est votre vision de la crise que traverse aujourd'hui le secteur culturel ?

Les politiques culturelles ont évolué depuis 30 ans. Le territoire national s'est doté d'outils de création et de diffusion en nombre ; théâtres ; salles de concerts... Les maisons des jeunes ou les salles des sports de certains villages sont devenues salles de spectacles ou des théâtres. Voilà des indicateurs qui montrent bien à quel point le secteur s'est développé.

Et avec lui le nombre d'artistes.

A tous les niveaux. Il y a plein de disciplines qui avant étaient à la marge, comme le cirque, les arts de la rue, la danse contemporaine... qui se sont institutionnalisées, c'est-à-dire peu à peu structurées, professionnalisées, grâce à des subventions. Leur statut a évolué, mais il y a eu un avant et un après 2003 (ndlr : la première grève de intermittents du spectacle, qui a notamment fait prendre conscience du rôle et du poids économique du secteur culturel). Avant, le système était plus souple, et depuis, les choses se sont durcies. D'où les difficultés de diffusion. Il n'y a pas moins d'argent ; l'État et les collectivités locales continuent de subventionner, peut-être moins en ce moment...

Il y a plus de compagnies et le « gâteau » se réduit ?

Voilà. Quand un directeur de lieu, de scène nationale, reçoit des centaines de propositions artistiques par jour, du territoire national et européen, comment fait-il ? Il y a 20 ans ce n'était pas le cas.

La rançon du succès ?

Oui. Mais il y a autre chose, et il n'est pas politiquement correct de le dire. On a fait croire à des animateurs sociaux culturels qu'ils étaient des artistes parce qu'ils percevaient des subventions et parce qu'ils étaient sous le même statut social d'intermittents. Mais ces gens qui étaient plutôt sur le champ de l'éducation populaire, de l'animation socio-culturelle - ce qui avait tout son sens - se sont retrouvés à produire des spectacles - comment le dire ? - qui n'étaient pas bons !

A la fois, cette réalité, on la découvre tôt ou tard.

Oui, mais ces gens-là, qui vivent plus ou moins bien sous ce statut depuis 20 ans et se retrouvent dans la situation de ne plus pouvoir obtenir le nombre de cachets pour rester sous ce régime, c'est très dur pour eux. La spécificité du spectacle vivant, c'est d'être basée sur une économie de prototype. On crée un objet un peu singulier, qui est remis en cause à chaque spectacle, avec la question de l'artiste émergent qui se fait connaître un temps mais qui, après dix ans, s'il se plante une ou deux fois, se retrouve blackboulé, sort des réseaux.

N'est-ce pas la rude loi du genre ?

C'est un peu la question de l'offre et la demande. Mais il n'y a pas finalement de demande précise pour le travail d'un metteur en scène, ni pour un lieu. La programmation des salles de spectacles se fait globalement sur une offre, si possible variée. Un catalogue de la Redoute. On est dans la consommation. Il n'y a pas de demande sur une certaine esthétique.

Nous avons ici un contre exemple avec le HTH dirigé par Rodrigo Garcia.

Tout à fait. L'exception qui confirme la règle.

Les directions artistiques des théâtres sont-elles trop consensuelles ou pas assez affirmées ?

Oui et cela a des conséquences sur les spectacles ; il n'y a plus de prise de risque pour le directeur de lieux pour un spectacle un peu singulier.



[...] Du coup, on assiste maintenant à des croisement de disciplines, des spectacles hybrides...

La question que se posent les compagnies n'est-elle pas celle de la cible ? A qui adresser son spectacle ? Pour quel public ?

C'est la politique des abonnés. Pour plaire au plus grand nombre, on conçoit une programmation variée, avec un peu de cirque, un peu de danse... Mais le souci, c'est que pour chaque discipline, il y a 50 propositions. C'est le problème majeur des compagnies.

Cette variété est souvent une demande de la tutelle politique : pour démocratiser l'accès à la culture. Pensez-vous que cette demande est pertinente ?

Je pense qu'on est à la fin de quelque chose, c'est valable pour toute la société sans doute, mais pour la culture, je crois qu'on est à la fin d'un modèle économique. Des choses sont en train de se reconstruire. On touche à l'intermittence ; c'est le dernier bastion. Une fois détruit ce statut - et je crois malheureusement que ça arrivera un jour - on sera obligé de revenir à des modes de financement des années 70, à inventer des lieux...

Ne risque-t-on pas dans ce cas, d'assister à une production plus spectaculaire, faite de provocation, de sensationnel ? Il faudra interpeller, mieux organiser son discours. C'est une culture ultra libérale, finalement !

Oui. C'est aussi une auto-critique que je peux faire à l'Ardec. Est-ce que, finalement, professionnaliser, accompagner à la structuration, ce n'est pas aussi enlever un peu de ce processus artistique, un peu libéré, spontanée ? Qui fait que, qu'il y ait de l'argent ou qu'il n'y en ait pas, on crée quand même, parce qu'on a une urgence à dire des choses.

On voit des initiatives comme Hors-lits (lire page 28) ou 7 à 7 s'affranchir précisément de ces schémas habituels de diffusion. Qu'en pensez-vous ?

Oui, le cas de Leonardo Montecchia, de Hors-lits, notamment. Il n'a pas voulu entrer dans le système des subventions et diffuse ces spectacles dans les appartements de particuliers. Il y a la question du lien social, du lien avec le public. C'est disons le circuit court, directement du producteur au consommateur. C'est le type de structure, en effet, qui crée son propre modèle économique. Le problème plus général qui se pose, c'est qu'on demande à l'artiste d'être le VRP de son projet artistique. Mais ils sont formés à mettre sur le plateau le projet artistique, pas pour aller aux présentations de saison, à la rencontre des directeurs de théâtres pour lui parler de leurs projets, être offensifs. Certains sont en fragilité par rapport à ça. Mais dans cette structure de marché, ils seront obligés d'en passer par là.

PAVILLON
POPULAIRE

29.06 - 25.09
2016

Elina Brotherus

La lumière venue du Nord
Photographies, vidéos 1997-2015



Crédit photo : Elina Brotherus

ESPLANADE CHARLES-DE-GAULLE
DU MARDI AU DIMANCHE
DE 11H À 13H ET DE 14H À 19H
WWW.MONTPELLIER.FR
ENTRÉE LIBRE

gb agency FOTOFOT
AIRFRANCE



Philippe SAUREL
Maire de la Ville de Montpellier
Président de Montpellier 2016 Capital of Culture

